



## L'ACTUALITÉ DE LA RENTRÉE



# Théâtre de Tulle —



*Saison*  
*26-27*

© Mariano Pecchinetti-graphisme Jeudimidi  
Il corsivo: 18-20-07/95/(18-20-07) 794.9/(18-20-07) 795.0/1-113.9020



CORREZE  
LE DÉPARTEMENT



éditorial



---

# 150 jours pour agir, une nouvelle étape pour Tulle

---



**LAURENT MELIN,**  
MAIRE DE TULLE

Il y a 150 jours, nous prenions nos fonctions avec une ambition claire : être au rendez-vous des attentes des Tullistes et agir concrètement pour notre ville.

Ces premiers mois nous ont permis de mesurer les défis et d'y apporter les premières réponses. Sécurité, cadre de vie, écoles, stationnement, transition énergétique : nous avons fait le choix d'assumer les décisions nécessaires.

Cet été, les fortes chaleurs nous ont rappelé combien notre ville doit s'adapter aux évolutions climatiques. Dans nos écoles, la commande de 80 climatiseurs permet d'apporter une réponse immédiate aux enfants et aux équipes éducatives. Cette réponse sera suivie d'une réflexion globale sur la rénovation énergétique, la désimperméabilisation et la végétalisation des cours. Répondre à l'urgence tout en préparant l'avenir : c'est aussi cela, la responsabilité politique.

Nous entrons désormais dans une phase plus opérationnelle. Un ambitieux programme de rénovation énergétique de l'éclairage public est d'ores et déjà engagé, pour moderniser nos équipements, réduire nos consommations et renforcer la sécurité.

Nous voulons aussi répondre à une attente forte en matière de stationnement. La remise en conformité du parking du Pas Roulant permettra de conforter et de renforcer l'accessibilité de ce parking qui était aujourd'hui sous la menace d'une fermeture administrative. Ces projets demandent des investissements et du courage politique : nous les assumons.

C'est également le sens de l'évolution des tarifs de la restauration scolaire : face à l'inflation, nous avons fait le choix d'un effort partagé et équitable, avec une augmentation de 8 centimes/repas, plutôt que de faire supporter les hausses les plus fortes à certaines familles uniquement.

L'action municipale, c'est aussi une ville qui vit et se rassemble. Cet été, vous avez été nombreux à répondre présents aux Jeudis en Cathé-Trech, à Tulle remet le son, au concert de la Cité de l'accordéon et aux guinguettes. Merci aux bénévoles, associations, commerçants, agents municipaux et partenaires qui ont contribué à cette belle dynamique.

Après un été festif et marqué par notre capacité à nous adapter, la rentrée a sonné. À tous les élèves tullistes, je souhaite une très belle année scolaire 2026-2027, ainsi qu'aux familles, aux agents municipaux et aux équipes éducatives.

Ces 150 premiers jours ont posé les premières bases. Une nouvelle étape s'ouvre : celle de l'action et de l'investissement pour préparer l'avenir de Tulle. Continuons à faire vivre notre ville, à la faire vibrer et à construire ensemble son avenir.

# Les temps forts de l'été 2026

L'été a tenu toutes ses promesses avec un programme riche en rendez-vous. Après le festival Tulle remet le son, la caravane du Tour de France et les coureurs ont donné un nouvel élan aux festivités : Jeudis en Cathé-Trech, 14 juillet, animations, expositions, visites et festivals.



- La compagnie internationale des Commandos Percu, accompagnée par les classes de percussions et de batterie du Conservatoire, a clôturé en beauté cette deuxième édition du festival Tulle remet le son. Un show puissant et explosif pour le plus grand plaisir du public.



- Le 12 juillet, Tulle a vécu une journée exceptionnelle au rythme du Tour de France, entre caravane, coureurs et ferveur populaire.



- Les jeudis en Cathé-Trech sont devenus un rendez-vous incontournable de l'été. Quatre soirées festives et gratuites pour savourer cette parenthèse estivale.

## ÉCOLES

## Rentrée 2026-2027 : investissements, bien-être et réussite

Près de 900 élèves ont effectué leur rentrée dans les écoles publiques, un effectif stable pour la deuxième année consécutive à Tulle.

Une première rentrée pour la nouvelle équipe municipale, qui a profité de la traditionnelle tournée des écoles pour échanger avec les élèves, les agents municipaux et les équipes de direction. L'occasion de réaffirmer une priorité : investir pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants, le quotidien des équipes et préparer les écoles aux défis climatiques de demain.

### INVESTIR DANS LES BÂTIMENTS

Face aux fortes chaleurs, près de 40 000 € ont été mobilisés pour l'acquisition de 80 climatiseurs mobiles, répartis dans les écoles et à l'accueil de loisirs. Des espaces frais seront progressivement aménagés dans chaque réfectoire et un dispositif d'ombrage mobile de 75 m<sup>2</sup> sera testé dans les cours avant l'été.

188 éclairages LED ont aussi été installés, et des travaux de peinture, d'électricité et de plomberie ont été réalisés dans plusieurs écoles. La Ville prépare un programme pluriannuel de rénovation énergétique et d'adaptation climatique des écoles avec notamment une réflexion sur la végétalisation et la

désimperméabilisation des cours, l'amélioration de l'isolation et du confort thermique des bâtiments.

### ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES

Cette rentrée est aussi marquée par l'ouverture, à l'école Clément-Chausson, d'une Unité d'Enseignement en École Maternelle Autisme (UEMA) portée par la Fondation Jacques-Chirac, en partenariat avec l'Éducation nationale. Elle accueille 7 enfants de 3 à 6 ans (sur notification MDPH).

La Ville investit aussi dans la réussite éducative : 12 000 € sont consacrés à la modernisation numérique et une enveloppe de 60 000 € est prévue pour accompagner les projets pédagogiques des écoles. Culture, nature, environnement, prévention ou musique viennent ainsi enrichir les apprentissages.

Parce qu'une politique scolaire ne se résume pas uniquement aux bâtiments, la Ville poursuit son accompagnement des familles à travers les garderies, études surveillées, Campus Junior, restauration scolaire et actions éducatives.



La Ville de Tulle maintient cette année encore une ATSEM par classe de maternelle.



Les restaurants scolaires de C. Chausson, Joliot-Curie et Virevialle ont été équipés d'éclairage LED.



Les élus ont profité de la rentrée pour échanger avec les équipes éducatives sur les conditions de rentrée et les projets des écoles.

Ça s'est passé à Tulle



© Station Sport Nature

## SPORTS NATURE

## Le plein d'activités toute l'année

L'association tulliste Esprit Nature, labellisée Station Sports Nature, est la première structure touristique du territoire de Tulle Agglo et propose des activités variées, accessibles à tous.

Durant la saison estivale, les animateurs sportifs ont été particulièrement mobilisés sur la base de Seilhac avec de nombreuses activités nautiques. Dès la rentrée, les activités de la base de loisirs de Tulle reprennent, notamment avec le club de canoë-kayak. « Cette association sportive compte une soixantaine d'adhérents et propose trois entraînements par semaine : au club les mercredis et samedis, en piscine le mardi soir. Des sorties, compétitions ou stages peuvent s'ajouter selon le niveau de chacun, explique Yohan Germain, l'un des trois salariés de la structure. La pratique est accessible dès 8 ans, à condition de savoir nager. Sur le bassin de l'Auzelou, les mouvements d'eau dû à l'enrochement, permettent de travailler la technique. Pour la navigation, nous allons sur des rivières locales ».

Au-delà du canoë-kayak, la base de loisirs accueille également des séminaires et journées de cohésion pour les entreprises ou les particuliers et développe des activités socio-éducatives avec les scolaires, les accueils de loisirs, les établissements professionnels et les structures accueillant des personnes en situation de handicap. Les adhérents se mobilisent aussi une à deux fois par an pour des actions en faveur de l'environnement (ramassage des déchets dans la Corrèze, etc.). La structure participe à l'animation de la ville grâce à un partenariat avec l'Office de tourisme (Raft'n Chill ; tir à l'arc, descente aux flambeaux, etc.) et souhaite continuer à proposer des actions originales et marquantes en 2026.

🍃 2 av. Colonel Faro, base ouverte du mardi au samedi toute l'année hors juillet/août et période de Noël ; plus d'infos sur [espritnaturecorreze.com](http://espritnaturecorreze.com)

## POUR LE CORPS ET L'ESPRIT

## YOGA HARMONIE

**Vous cherchez une activité sportive pour la rentrée ? pourquoi ne pas tenter le Yoga.**

Cette discipline millénaire, synonyme de méditation, est aussi idéale pour se renforcer au niveau musculaire. L'association Yoga Harmonie propose 6 cours par semaine au CCS ou au Dojo, assurés par Irène Thérond ou Hervé Chevalier. Les cours de hatha yoga sont accessibles aux adultes novices, comme aux initiés. « Il n'y a pas besoin d'être souple ou d'avoir une condition physique particulière, confie Pascale Cautres, la présidente de l'association. Les cours durent 1h30, on enchaîne différentes postures, on travaille la respiration, puis on clôture par un temps de relaxation. Il y a beaucoup de bienveillance et chacun évolue à son rythme, en fonction de ses capacités ». Deux cours à l'essai sont proposés gratuitement, alors pourquoi ne pas tenter ?

🍃 Renseignement et inscription : [yogaharmonie.tulle@gmail.com](mailto:yogaharmonie.tulle@gmail.com)



## FÊTE NATIONALE

Retransmission de la demi-finale de la Coupe du monde, grand banquet rue Jean-Jaurès, marché d'artisanat, spectacle son et lumière et DJ Set place Martial-Brigouleix : les Tullistes ont répondu présent pour célébrer la fête nationale dans une ambiance festive et conviviale.

## Les petits nouveaux



### LE VICTOR-HUGO

La **famille Mendes** a repris ce tabac-presse de l'avenue Victor-Hugo. Une belle opportunité pour ces commerçants expérimentés, qui souhaitent développer le rayon librairie et relancer l'activité snacking (sandwichs, viennoiseries, pains), très appréciée de la clientèle.

58 av. Victor-Hugo

Ouvert 7 jours sur 7  
de 6h30 à 19h30



### NÉOBATIS CONSEIL

**Maxime Rebeyrotte** propose un service de conseil destiné aux particuliers souhaitant acheter un bien immobilier avec travaux. Il évalue les contraintes techniques, prépare et coordonne le projet afin de sécuriser votre acquisition et votre rénovation.

31 bis av. Victor-Hugo

06 32 56 06 14

Ouvert lundi au vendredi de  
8h à 19h (sur rdv)

neobatisconseil.fr



### CROQUE 1901

A la une du Croque Gazette, les gourmands apprécieront la carte des « Mes-sieurs », préparés à partir de pains spéciaux. Chaque jour, **Jean-Baptiste Combe, Laura Bureau et Vincent Romano** concoctent également un plat du jour à base de produits frais et locaux.

7 av. Victor-Hugo

05 19 79 85 52

Ouvert du lundi au vendredi  
de 10h à 17h

Sur place ou à emporter



### PIZZERIA LIWI

Pizzas maison, tacos, burgers mais aussi spécialités tunisiennes : le chapati, un pain garni d'omelette, de thon et de cheddar, ou le makloub, une pâte à pizza farcie. **Bassem Lheauoi** et son salarié **Majdeddine** font voyager leurs clients à chaque bouchée.

1 rue Félix-Vidalin

05 55 20 18 05

Ouvert du lundi au samedi  
de 11h à 15h et 18h à 00h,  
dimanche de 17h à 23h

Sur place ou à emporter



## UN ESPACE EMBELLI

Les agents des services techniques ont embelli le parc de Souilhac avec des travaux de nettoyage, la plantation d'arbres fruitiers et l'installation de mobilier urbain. Ces aménagements complètent les équipements existants et profitent aux petits comme aux grands.

# LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

## JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Cet événement grand public, organisé par le Centre Hospitalier Cœur de Corrèze, rassemble un certain nombre de partenaires afin de favoriser la promotion de la santé. Stands d'information, animations ludiques, théâtre... Gratuit, tout public.

**MARDI 22 SEPTEMBRE** de 10h à 18h30, place Smolensk

## EXPERTIBUS

Un commissaire-priseur propose des expertises gratuites et sans rendez-vous de vos objets de valeur (bijoux, sculptures, livres, vins...). Repartez avec une estimation gratuite, confidentielle et sans engagement.

**VENDREDI 30 OCTOBRE**  de 10h à 17h, quai Baluze

## MYSTERY GAME

La Cité de l'accordéon et des patrimoines organise une enquête. Le public doit retrouver des indices cachés et résoudre des énigmes parmi les œuvres du musée. Tout public

**VENDREDI 30 OCTOBRE**  à 18h sur inscription au 05 55 20 28 28

*Vous organisez une animation, une fête ou un concours ?*

**N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : [communication@ville-tulle.fr](mailto:communication@ville-tulle.fr)**



○ Inauguration des nouveaux locaux le 27 juin dernier en présence de Thomas Madelmont et des partenaires.

## ACCOMPAGNEMENT

### Potentiels dans de nouveaux locaux

**L'association Potentiels a investi ses nouveaux locaux au 19 boulevard du Marquisat, offrant un cadre plus adapté à ses 95 familles adhérentes et aux plus de 1 000 usagers qu'elle accompagne chaque année.**

Créée en 2003, elle accompagne les enfants, adolescents et adultes présentant un profil atypique (haut potentiel, troubles des apprentissages, TDAH, TSA sans déficience intellectuelle, phobie ou souffrance scolaire) et leurs familles. Les nouveaux espaces (musique, activités, jeux, informatique...) permettent d'organiser des ateliers en petits groupes et de mieux répondre aux besoins de chacun. « Nous sommes désormais plus visibles et plus accessibles. Une permanence téléphonique est assurée le mercredi matin pour informer et orienter les familles », souligne Anne-Laure Bru, animatrice. L'association propose notamment le parcours de Scolarité Aménagé Spécifique, un accompagnement personnalisé pour prévenir le décrochage scolaire, ainsi que les Mercredis atypiques, des ateliers destinés aux 6-18 ans pour développer les apprentissages, les compétences sociales et la confiance en soi ; elle mène aussi des actions de sensibilisation pour favoriser l'inclusion.



Plus d'infos : [potentiels.org](http://potentiels.org) ; Adhésion 15€



## TOUS CONCERNÉS

Laurent Melin et Thomas Madelmont, adjoint en charge des Solidarités, ont rencontré Georgette Chastanet, présidente de l'association SOS Violences Conjugales, et son équipe dans les locaux de l'antenne tulliste, située rue Louisa-Paulin. L'occasion d'échanger sur les actions menées par l'association et son rôle essentiel dans l'accompagnement des victimes.

## ENVIRONNEMENT

# FRELONS ASIATIQUES : UNE AIDE POUR AGIR

**Pour protéger la biodiversité et limiter la prolifération du frelon asiatique, la Ville de Tulle soutient financièrement la destruction des nids sur les propriétés privées.**

Le frelon asiatique, prédateur des abeilles, se distingue du frelon européen par sa taille plus petite, ses pattes jaunes et sa couleur plus foncée. Il construit parfois son nid à proximité des habitations ou à la cime des arbres, souvent près d'un point d'eau. Celui-ci peut atteindre 1 m de hauteur et 80 cm de diamètre.

Comme le frelon européen, il n'est pas particulièrement agressif envers l'homme, sauf s'il se sent menacé. En revanche, il représente une menace pour la biodiversité et les apiculteurs, son alimentation étant composée en grande partie d'abeilles domestiques. Il est ainsi classé comme espèce exotique envahissante par le Code de l'environnement.

La destruction des nids reste la méthode la plus efficace pour limiter sa prolifération. Par délibération du 24 juin 2026, la Ville de Tulle a mis en place une aide financière destinée aux particuliers pour la destruction des nids situés sur des propriétés privées. Cette participation couvre 50 % du coût TTC de l'intervention, dans la limite de 80 €.

La demande doit concerner un nid en activité. L'aide est limitée à une intervention par foyer et par an. La destruction doit être réalisée par une entreprise spécialisée entre le 1er mai et le 30 novembre.

 **Formulaire de demande téléchargeable sur [ville-tulle.fr](http://ville-tulle.fr), rubrique Environnement > Prévention**

## CONVIVIALITÉ

# La rando des quartiers

**Cette 15<sup>e</sup> édition aura lieu dimanche 4 octobre dans le secteur des Fages. Les bénévoles de l'association de quartier accueilleront les participants à partir de 8h30 devant l'école Clément-Chausson.**

Deux parcours balisés de 6 et 12 km seront proposés sur des sentiers et chemins forestiers pour une randonnée accessible au plus grand nombre. Cette matinée sera l'occasion de découvrir les hauteurs de la ville, sa faune et sa flore avant de profiter d'un ravitaillement convivial organisé par l'AJC Virevialle. Les inscriptions auront lieu sur place le jour même.

j'aime  
mon  
QUARTIER

## PRATIQUE

# Stationnement à l'hôpital

**Depuis juin, le parking du Centre hospitalier a été réaménagé avec 45 places supplémentaires.**

Il compte désormais 107 places accessibles 7j/7 et 24h/24. La première heure est gratuite, puis le stationnement est facturé 0,50 € par tranche de 15 minutes, dans la limite de 12 € par jour. Un dépose-minute est disponible devant l'entrée et aux urgences. Les places réservées aux VSL doivent rester disponibles. Les véhicules de service, de secours et d'urgence disposent d'une entrée et d'une sortie dédiées. La mise en service de la nouvelle entrée entraînera une réorganisation de la circulation et du stationnement sur le site.



## NOUVEAU CARREFOUR À MULATET

Le Conseil départemental a installé des feux intelligents à l'entrée de Tulle, à Mulatet. Équipés d'un système de détection, ils s'adaptent en temps réel au trafic en donnant la priorité à la RD1089 (axe Tulle-Brive). Les véhicules arrivant de la zone de Mulatet ou de Sainte-Fortunade déclenchent le passage au rouge sur l'axe principal afin de sécuriser les traversées. La vitesse est désormais limitée à 50 km/h dans ce secteur.

## AMÉNAGEMENT

# Un nouvel élan pour l'avenue Victor-Hugo

**La Ville a réalisé un aménagement transitoire afin de renforcer l'attractivité de cet axe commerçant, une première étape avant la requalification complète de l'avenue.**

La chaussée a été rénovée et des grandes jardinières végétalisées ont été installées. Des fanions tricolores et les vitrines colorées ont également contribué à valoriser cette artère commerçante à l'occasion du passage du Tour de France. Des bancs et des arceaux à vélos seront aussi disposés. Ces travaux ont aussi permis de mettre les passages piétons en conformité avec la réglementation afin d'améliorer la sécurité des usagers. Cette mise aux normes sera progressivement déployée dans l'ensemble de la ville. Les aménagements réalisés seront réemployés dans le cadre du futur projet d'aménagement de l'avenue.



## SOLIDARITÉ

# VOTRE AVIS COMPTE !

**Mieux connaître les besoins des Tullistes pour mieux préparer les politiques sociales de demain : c'est l'objectif de la troisième Analyse des Besoins Sociaux menée par le Centre Communal d'Action Sociale.**

Parce que les chiffres ne disent pas tout, le CCAS donne aussi la parole à celles et ceux qui vivent, travaillent ou agissent à Tulle. Habitants, associations, professionnels, partenaires, élus et agents municipaux sont invités à participer à l'enquête jusqu'au 30 septembre. Des Tables rondes, des ateliers et des séminaires viendront ensuite compléter cette large consultation au cours du dernier trimestre 2026.

Participez à cette enquête en flashant le QR code :



## EVÈNEMENT

# Le Grand Repas

**Le 8 octobre, les élèves des écoles de Tulle mais aussi de nombreux habitants du territoire, auront le plaisir de pouvoir déguster un menu élaboré par des chefs corréziens.**

Cet événement national est organisé à Tulle sous l'impulsion de la cuisine centrale, en partenariat avec l'association du Grand Repas. Le menu a été conçu par un duo de chefs locaux, Cyril Auboiroux (restaurant les 7 à Tulle) et Denis Laubry (cuisine centrale), à partir de produits locaux et de saison. Au-delà du plaisir de la table, cet événement vise à sensibiliser aux enjeux de l'antigas-pillage alimentaire, des circuits courts et de l'éducation au goût, à la santé et au bien-être.

 Restaurants participants et menu sur le site : [legrandrepas.fr](http://legrandrepas.fr)



© Louise Ajuste - La Luzège

## FIGARO DIVORCE

La Luzège a une fois de plus conquis son public dans le parc de l'Auzelou. Les sept comédiens ont emmené le public sur les traces de Figaro. Entre révolution, exil, politique et vivre-ensemble, cette création interroge notre capacité à changer le monde, avec humour et surtout beaucoup d'espoir.

## NOUVELLE SAISON

Spectacle vivant :  
il n'y a pas d'âge !

**Saison record pour la Scène nationale Brive-Tulle ! Avec 34 223 spectateurs, soit près de 3 000 de plus que la saison précédente, l'Empreinte confirme l'engouement du public pour le spectacle vivant.**

À travers sa nouvelle saison, L'Empreinte confirme sa volonté de faire découvrir le spectacle vivant aux plus jeunes. Théâtre, danse, cirque, musique... : la programmation jeune public ne cherche pas seulement à divertir, elle invite les enfants à développer leur curiosité, leur imaginaire et leur sensibilité artistique.

Plusieurs rendez-vous sont ainsi proposés ou spécialement conçus pour le jeune public : *TADAM !* (25 novembre 18h30) une plongée ludique dans les grands airs d'opéra ; *Garçon Chasseur* (3 décembre à 19h) un conte initiatique inspiré des Habits neufs de l'empereur d'Andersen ; *Monographie* (9 janvier à 10h30) à l'univers cartoonnesque ; *Minimus* (6 février à 10h30) pour une exploration poétique de la microfaune accessible dès 1 an ; ou bien encore *Papy Quichotte* (17 mars à 19h) qui aborde avec délicatesse la vieillesse, la maladie et les liens familiaux. Au-delà des spectacles, L'Empreinte développe des actions d'éducation artistique et culturelle : rencontres avec les artistes, représentations scolaires, ateliers... Autant d'occasions pour les jeunes Tullistes de découvrir la création contemporaine et de se familiariser avec le spectacle vivant.

Les adultes ne seront pas en reste. La scène tulliste accueillera notamment *Has Been* (10 novembre à 20h) réunissant les chorégraphes Sidi Larbi Cherkaoui et Martin Zimmermann ; le concert de l'orchestre de symphonique de l'Opéra de Limoges pour Barbara/Romaneli (18 décembre à 20h) ainsi que *Le Menteur* de Pierre Corneille, une comédie baroque aussi vive que jubilatoire (13 et 14 mai).



Programme complet sur [sn-lempreinte.fr](http://sn-lempreinte.fr)



© Camille La Verde

● Face aux murs, mardi 13 octobre à 20h, Théâtre de Tulle (dès 7 ans).

## JEUNESSE

## TICKET SPORT CULTURE

**Vous avez moins de 25 ans et souhaitez pratiquer une activité sportive ou culturelle au sein d'une association tulliste ? Le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider à financer votre adhésion grâce au Ticket Sport Culture.**

À la rentrée, c'est le moment de s'inscrire à une activité sportive ou culturelle. Afin de favoriser l'accès au sport et à la culture, le CCAS propose aux Tullistes de moins de 25 ans une aide financière pour leur adhésion à l'un des clubs ou associations partenaires du dispositif. Le Ticket Sport Culture permet une prise en charge de 75 % des frais d'adhésion, dans la limite de 100 €.

Cette aide est accordée sous conditions de ressources. Les demandes sont à effectuer directement auprès du CCAS.



Maison de la Solidarité, 25 quai Gabriel Péri, 05 55 21 73 18



© CAP

## ENQUÊTE AU MUSÉE

Une enquête est en cours dans le parcours dentelle ! La pauvre Aranée a été victime d'un mauvais sort et a besoin d'aide. Pour remonter le fil de l'histoire, les jeunes enquêteurs ont dû observer chaque détail. Durant les vacances d'été, la Cité de l'accordéon et des patrimoines a proposé plusieurs ateliers ludiques aux familles pour éveiller la curiosité des visiteurs.



Photo de classe 1955-1956 école maternelle de Souilhac – Fonds Ballet – AM Tulle

## HISTOIRE DE NOS RUES

### École Joliot-Curie

**Le quartier de Souilhac, anciennement dénommé Souliat, formait, jusque dans les années 1870, un deuxième centre urbain au sud du centre historique de Tulle.**

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, il s'est essentiellement développé autour de deux grands pôles d'activités : la Manufacture d'Armes et la Gare. Dès lors, l'accroissement de la population dans cette partie de la ville rend indispensable la construction d'une école pour accueillir les enfants du quartier.

La municipalité fait l'acquisition de terrains en bord de Céronne en 1875 puis charge l'architecte municipal d'établir les plans de la future école dont les travaux sont achevés en 1881.

Les lois Guizot (1833) et Falloux (1850) favorisent le développement de l'enseignement. Les lois Ferry de 1881 et 1882 rendent ensuite l'école gratuite, obligatoire et laïque. Dans ce contexte, l'école de Souilhac s'agrandit : en juin 1882, le conseil municipal, sous la conduite du maire Édouard Charain, décide de nouveaux travaux. D'autres campagnes d'agrandissement seront menées en 1936, 1947, 1969 et 1985. À la rentrée 1972, l'école primaire de Souilhac devient mixte.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'école de Souilhac est réquisitionnée par l'occupant pour en faire le lieu d'installation d'une garnison allemande. Les 7 et 8 juin 1944, l'école sera le théâtre d'intenses combats entre les forces allemandes et la Résistance.

Lors de sa séance du 29 janvier 1988, le conseil municipal décide de donner au groupe scolaire le nom de Frédéric et Irène Joliot-Curie, en hommage aux deux scientifiques, récompensés du prix Nobel de chimie en 1935 pour leurs travaux sur l'énergie atomique.

 Vous souhaitez réagir ou vous disposez de documents ou de photographies ? Contactez les Archives municipales 05 55 21 73 02.

## AGENDA

### LES RENCONTRES DE LA CITÉ

**La Cité de l'accordéon termine son cycle de conférences sur l'art et l'histoire.**

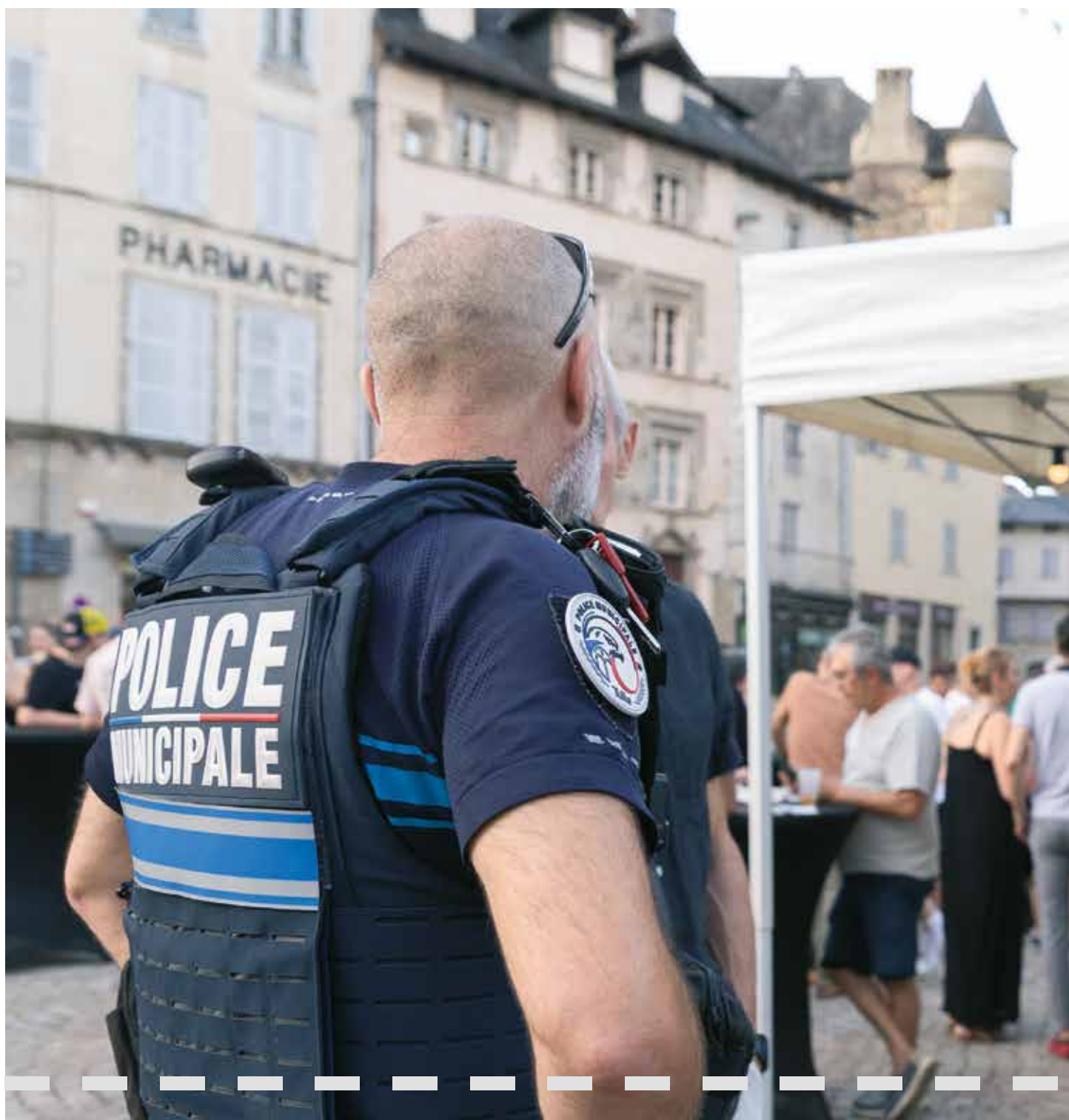
Rendez-vous **mercredi 4 novembre à 18h** pour rencontrer Alain Maury et Isabelle Desmaison, deux passionnés qui ont mené une enquête minutieuse pour retrouver des archives sur les sœurs Desliens. Leurs recherches ont permis d'enrichir la nouvelle exposition temporaire « Cécile et Marie Desliens – sœurs à l'œuvre » à découvrir à partir du 24 octobre. A travers le parcours de ces deux artistes, l'exposition interroge également sur la place accordée aux femmes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La Cité de l'accordéon, qui conserve le principal fonds d'œuvres des sœurs Desliens, met ainsi en lumière leur travail et leur histoire.

 **Entrée gratuite avec le Pass Cité ou 5€**

## STADE DE POUNOT

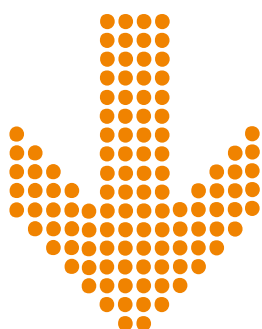
L'équipe des stades a procédé au remplacement de toutes les assises au stade de Pounot. Au total, 230 coques ont été installées durant la trêve sportive par les agents municipaux, qui ont aussi repeint les contremarches en bois et modifié l'accès aux escaliers pour faciliter le déplacement du public.





## POLICE MUNICIPALE : UN SERVICE DE PROXIMITÉ

La police municipale joue un rôle essentiel dans le quotidien des Tullistes. Patrouilles, prévention, sécurisation des manifestations, lutte contre les incivilités ou encore vidéoprotection : ses agents interviennent chaque jour pour assurer la sécurité et la tranquillité publique, en complémentarité avec la police nationale.



“  
**AU QUOTIDIEN,  
ILS ASSURENT AVANT  
TOUT UNE MISSION  
DE PROXIMITÉ.**”

- Les policiers municipaux effectuent des contrôles de vitesse réguliers en ville pour sensibiliser les automobilistes.

**V**ous les avez certainement aperçus lors des festivités de l'été, le passage du Tour de France, le 14 juillet ou bien encore lors des Jeudis en Cathé-Trech. Les policiers municipaux encadrent et sécurisent toutes les manifestations de la Ville. Entre prévention, proximité et répression des incivilités, les agents interviennent chaque jour pour contribuer à la sécurité et à la tranquillité publique des Tullistes.

Au quotidien, ils assurent avant tout une mission de proximité. Présents en ville, les policiers répondent aux sollicitations des habitants, des commerçants, des institutions privées ou publiques afin de prévenir les incivilités et d'intervenir rapidement lorsque la situation l'exige. Leur parfaite connaissance du terrain constitue l'une de leurs principales forces.

### UNE POLICE DE PROXIMITÉ

Les prérogatives de la police municipale sont régies par la loi et enca-

drées par les pouvoirs de police du maire. Ces derniers sont d'ailleurs très nombreux et permettent aux agents d'avoir des missions très larges.

Le service se compose de quatre agents : 1 chef de service, 2 brigadiers chef principal, 1 gardien brigadier. Patrouilles à pied ou en véhicule, ils sont identifiables grâce à leur uniforme et sont équipés individuellement d'un système de radiocommunication, d'une caméra-piéton, de bombe lacrymogène et d'un bâton télescopique.

Ils procèdent régulièrement à des contrôles routiers (radar jumelle) et peuvent, si nécessaire, utiliser un éthylotest et un kit de dépistage de stupéfiant. Les policiers sont aussi munis d'un dispositif d'interception des véhicules automobiles. « Nous avons une radio dédiée pour le centre d'information et de commandement (CIC) de la police nationale afin de coordonner nos actions sur le terrain, explique Zouiahia Yemeloun, la responsable de la police municipale (PM). Nous avons également conventionné avec le SDIS de la Corrèze afin

d'être informés en cas d'intervention sur la commune pour nous rendre sur zone, pour sécuriser le secteur, procéder à des évacuations si besoin ou mettre en sécurité des blessés. Tous les agents sont par ailleurs formés aux gestes de premier secours ». Une complémentarité qui permet d'apporter une réponse adaptée à chaque situation.

Au quotidien, les policiers municipaux peuvent rédiger une main courante qui sera enregistrée par le commissariat, mais ils ne peuvent pas procéder à la prise d'un dépôt de plainte. Ils ont pour mission légale d'assurer le bon ordre, la sureté, la sécurité et la salubrité publique, sous l'autorité du maire et du procureur. La police nationale est compétente pour les enquêtes judiciaires, la lutte contre la délinquance et les crimes. Les deux services travaillent ensemble pour assurer la sécurité des habitants.

Dans le cadre de leurs missions de police administrative, les agents de la police municipale doivent effectuer différentes tâches comme l'application de la législation sur les chiens catégorisés. « Les propriétaires sont tenus de déclarer leur animal en mairie, insiste la cheffe de la PM. Nous veillons à ce que chaque dossier soit

à jour (assurance, vaccination...) une fois par an pour maintenir le permis valide. Nous avons une dizaine de chiens concernés par ce dispositif à Tulle ».

Les policiers municipaux font beaucoup de sensibilisation auprès des jeunes sur la consommation de stupéfiants aux abords des établissements scolaires. Ils sont également particulièrement mobilisés dans la lutte contre la consommation d'alcool sur la voie publique. A Tulle, un arrêté municipal stipule que la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite de 21h à 6h de mars à décembre tout comme la vente d'alcool à emporter du lundi au jeudi de 21h à 8h et du vendredi au dimanche de 22h à 8h. « Nous effectuons des contrôles réguliers dans les commerces et débits de boisson pour sensibiliser les commerçants sur le respect de la réglementation en cours, précise Zouiahia Yemeloun. Nous pouvons les aider en cas de besoin ou de problématiques particulières ».

Ils travaillent également en lien direct avec le médiateur urbain et la médiatrice de rue. Une commission est organisée tous les deux mois par le Centre Communal d'Action Sociale afin de réunir plusieurs acteurs (bailleurs

## LES CHIFFRES / CLÉS

4

AGENTS

60

INTERPELLATIONS EN 2025 SUR 1500 INTERVENTIONS

31

CAMÉRAS DÉPLOYÉES D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE, DONT 21 NOUVELLES

1/3

DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA PM CONCERNE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

25

DÉLITS ROUTIERS RELEVÉS EN 2025 CONTRE 7 EN 2023



● Un à deux Café Police sont organisés chaque année sur les marchés pour échanger de façon conviviale avec les habitants.

# RENCONTRE AVEC UN , ELU



**DORIAN LASCAUX,**  
Adjoint au maire  
en charge de la Sécurité et du Domaine public

**TULLE mag:** Vous découvrez la Police municipale (PM) en tant qu'élu. Quel regard portez-vous sur ce service ?

C'est un service indispensable à la vie de la cité. Il assure l'interface entre différents acteurs (commerçants, artisans,...), la population et la mairie. Il s'agit véritablement d'une police de proximité qui est beaucoup dans la prévention et l'accompagnement. Les agents de la PM sont clairement identifiés par les habitants qui la sollicitent naturellement. Ils sont aujourd'hui un acteur indispensable dans la sécurisation des événements et répondent à un vrai besoin de sécurité et de tranquillité publique. J'ai pu le constater lors de ma participation au Café Police en juin dernier. Beaucoup de Tullistes sont venus saluer, remercier, échanger avec les agents de la PM et les ASVP\*. Quelques doléances ont été formulées mais j'ai été agréablement surpris de constater au contraire une vraie reconnaissance de la population envers les agents.

**TULLE mag:** Quelles sont, selon vous, les principales attentes des Tullistes en matière de sécurité et de tranquillité publique ?

La situation de la délinquance à Tulle et en Corrèze demeure globalement maîtrisée. Cependant, certaines formes de délinquance évoluent de manière préoccupante. Il est important que les habitants se sentent en sécurité. C'est pourquoi nous poursuivons le déploiement de la vidéoprotection en entrée et sortie de ville afin de renforcer le maillage du territoire et le suivi des flux de véhicules. Nous avons également mis en place une amende administrative pour lutter contre les dépôts sauvages, qui se multiplient dans certains quartiers. Lors de la campagne, de nombreux Tullistes nous ont alertés sur la propreté urbaine ; ce sera donc un axe fort du mandat pour préserver un cadre de vie agréable. Nous envisageons aussi de déployer des caméras mobiles sur certains points d'apport pour dissuader les contrevenants. Enfin, nous réfléchissons au renforcement des effectifs de la Police municipale afin de constituer deux patrouilles pouvant intervenir simultanément sur différents secteurs.

**TULLE mag:** Comment envisagez-vous la coopération entre la Police municipale (PM), la Police nationale (PN), le Service Départemental d'Incendie et de Secours et les autres partenaires ?

Une nouvelle convention de coordination va être établie avec la Police nationale pour déterminer les interventions à coordonner et renforcer les temps d'échanges. Il y a déjà une bonne collaboration entre la PN et la PM ainsi qu'avec d'autres partenaires dédiés à la sécurité, nous souhaitons qu'elle soit renforcée pour répondre aux évolutions de la société. La complémentarité entre tous ces acteurs est essentielle pour garantir une réponse efficace et adaptée aux besoins de la population.

\* Agents de Surveillance de la Voie Publique



Des contrôles routiers en coopération entre la police nationale et la police municipale, sont mis en place régulièrement.

sociaux, centre hospitalier, assistante sociale de secteur...) pour faire le point sur les différentes situations rencontrées par les équipes et trouver des solutions appropriées.

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) complètent les missions de la PM en participant à la surveillance de la voie publique. Ils contribuent également à la sécurisation et à l'encadrement des manifestations. Ce sont eux qui dressent des contraventions liées au stationnement payant et gênant. La police municipale dresse aussi des contraventions dans le cadre de stationnement gênant ou dangereux.

## STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

A l'initiative du maire, Laurent Melin, le Conseil municipal a adopté, le 24 juin dernier, la mise en place d'une amende administrative destinée à sanctionner plus efficacement les auteurs de dépôts sauvages. Une mesure claire pour dire stop aux comportements qui dégradent notre ville et pénalisent l'ensemble des habitants. En 2025, la Ville a consacré plus de 36 000 € au ramassage des dépôts sauvages, une somme qui pourrait être investie dans d'autres services aux habitants.

Les dépôts sauvages sont désormais passibles d'une amende pouvant atteindre 135 €, voire davantage en cas de dépôts illégaux de grande ampleur et de récidive. Concrètement, dès lors qu'un dépôt sauvage est constaté, que l'auteur est identifié et qu'un rapport est établi, le maire peut enclencher une procédure de sanction administrative. Ainsi, moins d'un mètre cube de meubles coûte 200 € et 600 €



Le nombre de dépôts sauvages augmente à Tulle, comme ici à la Praderie.



Chaque année, les agents du service Sécurité Domaine Public sensibilisent les élèves de CE2 aux règles de la sécurité routière.

pour plus de 3 mètres cubes. Pour les déchets électriques et électroniques, le coût varie entre 500 et 1000 €. Ces amendes seront majorées de 50% pour les professionnels mais aussi en cas de récidive. Une avancée pour les agents municipaux qui notent une recrudescence de ces incivilités dans certaines zones de la ville. Des panneaux d'information ont par ailleurs été installés dans des points stratégiques pour inciter les gens à plus de civisme.

### LA VIDÉOPROTECTION, UN OUTIL INDISPENSABLE

Les caméras installées dans le centre ancien et à la gare sont opérationnelles et complémentaires de l'action

de la police municipale. Elles facilitent notamment l'identification des auteurs de dégradations, de vols ou de délits de fuite et apportent un appui précieux aux enquêtes.

Six points de surveillance sont déployés dans le centre historique (place Maschat, av. Charles-de-Gaulle, rond-point des Carmes, quais...) et un à la gare. Ils permettent de surveiller l'espace public 24h/24 et d'aider à la résolution d'enquêtes. En 2025, le service comptabilise une vingtaine de réquisition judiciaire. L'accès aux images est strictement limité aux agents de la police municipale et elles sont automatiquement supprimées au bout de 30 jours conformément à la réglementation.

Toutes les caméras sont reliées à une fibre optique, garantissant la qualité de l'image et de la transmission (en direct ou en différé). Avant la fin de l'année, 18 caméras supplémentaires seront installées en entrée et sortie de ville (plus trois caméras mobiles sur les zones concernées par les dépôts sauvages). 8 nouveaux points de surveillance permettront un meilleur maillage du territoire et surtout d'assurer le contrôle des flux de véhicules en entrée et en sortie de ville (délits de fuite, cambriolages...).

En complément de ces dispositifs, la nouvelle équipe étudie aussi la possibilité de mettre en place le dispositif « voisin vigilant » dans le cadre des conseils de quartier.

## LES INFOS EN PLUS

### POLICE MUNICIPALE SERVICE SÉCURITÉ - DOMAINE PUBLIC

En fonction de l'activité, la Police municipale adapte son cycle de travail. Ils sont joignables au 10 rue Félix-Vidalin, 05 55 26 64 61 ou [police.municipale@ville-tulle.fr](mailto:police.municipale@ville-tulle.fr)

#### DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 30 AVRIL :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h30 à 17h30, mercredi 10h à 17h, samedi et dimanche (selon événements).

#### DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 31 AOÛT :

Du mardi au samedi 11h30 à 20h (au-delà de 20h selon événements).

*En cas de situation d'urgence, toujours contacter les secours via le numéro d'urgence unique : 17*



**14 JUILLET**



Le préfet Vincent Berton a remis la médaille d'or pour acte de courage et de dévouement à un policier municipal blessé dans l'exercice de ses missions après un refus d'obtempérer en mai 2026.



**PETITS MONSTRES ET COMPAGNIE**



Entre découvertes, rencontres et parties endiablées, le Croc Festival Ludique a rassemblé joueurs, auteurs, créateurs et illustrateurs autour d'un univers ludique et fantastique.

## QUAND LES *Tullistes*



**ANIMATIONS GRATUITES**



Pendant les deux mois d'été, soixante-dix jeunes ont pris part aux mini-stages du Pass'Été Jeunes proposés par la Ville, entre sport, loisirs et découvertes... pour des souvenirs plein la tête.



**TOUR DE FRANCE**



Pour vivre pleinement le passage du Tour à Tulle, la Ville a installé un village d'animations quai Baluze : diffusion de l'étape sur écran géant, défi vélo biking, jeux pour enfant, foodtruck. Le public a pu profiter de cet événement sportif.

ils l'ont fait!



### SPORT, NATURE ET DÉTENTE



Comme chaque année, la Ville de Tulle a programmé des activités sportives gratuites au parc de l'Auzelou. L'occasion de s'initier à différentes disciplines comme le Qi gong proposé par l'association De la Source aux Nuages.



### GUINGUETTE DES ENFANTS



Ateliers cirque, maquillage, arts créatifs, défis sportifs et promenade en escargoline... les familles ont plébiscité une fois de plus ces rendez-vous de l'été. Un lancement de soirée convivial pour les Jeudis en Cathé-Trech.

## FONT VIBRER LEUR *ville*



### FESTIVAL DE LA VÈZÈRE



Pour la première fois cette année, le festival a fait un détour par le musée avec le concert de l'accordéoniste virtuose Maïlis Arrat. La musicienne a proposé un répertoire varié, allant du baroque à la création contemporaine.



### PARTONS À L'AVENTURE



Construire une cabane au fond des bois, remporter une partie de bataille navale ou vivre sa première nuit au camping... de nombreuses aventures ont été proposées aux enfants du Chambon cet été.

les rendez-vous

**8 SEPT. AU 7 NOVEMBRE**

**MARDI 22 SEPTEMBRE**

**26 SEPT. AU 4 OCTOBRE**

**JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE**

**MARDI 29 SEPTEMBRE**

**30 SEPT. AU 3 OCTOBRE**

**SAMEDI 3 OCTOBRE**

**DIMANCHE 4 OCTOBRE**

**DIMANCHE 4 OCTOBRE**

**VENDREDI 9 OCTOBRE**

**DIMANCHE 11 OCTOBRE**

**MARDI 13 OCTOBRE**

**DIMANCHE 18 OCTOBRE**

**SAMEDI 7 NOVEMBRE**

### **MAISONS RACINES \***

La Maison, 2 rue des Portes Chanac et au Point G, pour découvrir la restitution de la résidence autour du Point de Tulle de Lika Guillemot. **GRATUIT**

### **DON DU SANG**

9h à 13h30, salle Latreille

### **RESPIRE ! \***

Spectacles dans l'espace public. **GRATUIT**

### **JOSS BASELLI – MILLE VIES**

Exposition temporaire à la Cité de l'accordéon et des patrimoines

### **CONSEIL MUNICIPAL**

18h, Hôtel de Ville. **OUVERT À TOUS**

### **RENCONTRES CINÉMA ET SOCIÉTÉ \***

[www.autourdu1ermai.com](http://www.autourdu1ermai.com)

### **REMI « TOTOMOBILE EN FÊTE »**

11h, salle de l'Auzelou pour retrouver Rémi au Pays des Comptines. **DE 12 À 20€**

[www.remi-comptines.com](http://www.remi-comptines.com)

### **RANDO DES QUARTIERS**

8h30, départ devant l'école Clément-Chausson. **2€**

### **TULLE-VIMBELLE**

Premier départ à 14h pour le contre-la-montre individuel, inscription : [tullecyclisme.fr](http://tullecyclisme.fr)

### **SOIRÉE DE RENTRÉE \***

18h30, salle des Lendemain qui Chantent. **10€**

### **RUGBY**

15h15, stade Alexandre-Cueille le Sporting Club Tulle Corrèze reçoit Grenade Sports

### **DON DU SANG**

14h à 19h, salle Latreille

### **BROCANTE**

8h, les exposants du Tulle Broc seront sur le quai Baluze

### **SALON DES SENIORS**

10h à 17h, salle de l'Auzelou. **ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**  
[www.ville-tulle.fr](http://www.ville-tulle.fr)

## MAISONS RACINES

JUSQU'AU 7 NOVEMBRE



Liika Guillemot expose son travail de recherche et de création autour du Point de Tulle. L'artiste invite le public à découvrir ce travail collaboratif avec les dentellières. Une installation originale et unique où chacun projette une image différente liée à son histoire, ses besoins et à son imaginaire.

2 rue des Portes-Chanac, du mardi au samedi de 12h à 18h (entrée libre) et au point G, Place Mgr Berteaud, visible 24h/24

## \* RESPIRE !

26 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE



Respire ! Le temps fort de la rentrée culturelle revient avec des spectacles gratuits dans des lieux insolites. À Tulle : Bennoo (26/09 à 11h, Cité de l'accordéon), Inst'ant (27/09 à 11h et 17h, place Berteaud) et Rouge Merveille (01/10 à 18h30, jardins de la Préfecture).

Programme complet sur [www.sn-empreinte.fr](http://www.sn-empreinte.fr)

## \* CINÉMA ET SOCIÉTÉ

30 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE



Les Rencontres cinéma et société mettront cette année la santé à l'honneur avec le thème « À votre santé ! ». Documentaires, fictions, films d'animation et classiques d'hier et d'aujourd'hui inviteront le public à explorer la santé sous toutes ses formes : santé mentale, santé environnementale, vécu des patients et fonctionnement des institutions de santé.

Au Véo ciné et salle Latreille.  
Programme sur [www.autourdu1ermai.fr](http://www.autourdu1ermai.fr)

## \* SOIRÉE DE RENTRÉE

VENDREDI 9 OCTOBRE



La salle des Lendemain qui Chantent lance sa saison avec une soirée festive. À l'affiche, Lovana, groupe d'afro-électro malgache, mêle polyphonies envoûtantes, beats électro et percussions tribales pour un concert énergique. Au programme : concert, chorale DLQC, concours d'air guitare, DJ set de Caline Castagne et foodtruck.

18h30, av. du lieutenant-colonel Faro. Tarifs : 8€ prévente, 10€ sur place

**MAJORITÉ MUNICIPALE****FAISONS GRANDIR NOTRE VILLE ENSEMBLE**

Quel plaisir cet été de parcourir notre ville, d'échanger avec vous, nos commerçants, et de profiter des nombreuses animations. Ces rencontres confortent une conviction : nous avons une belle ville et nous pouvons la rendre encore plus agréable.

Nous avons choisi d'agir d'abord sur des sujets très concrets. Le renforcement du nettoyage, la lutte contre les incivilités et les dépôts sauvages sont déjà visibles. Parce qu'un cadre de vie propre et respecté est l'affaire de tous.

Cet été, nous avons également voulu faire vivre Tulle. Le Village du Tour de France, le banquet du 14 juillet, les Jeudis en Cathé-Trech et les nombreuses animations ont permis de rassembler les Tullistes et de faire rayonner notre ville. La fréquentation a progressé de 82 % par rapport à l'an dernier. Un résultat encourageant qui nous invite à poursuivre dans cette direction.

La Ville adresse ses vifs remerciements aux associations, bénévoles, commerçants et à tous ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de ces rendez-vous.

Nous avons aussi engagé les premières transformations de notre cadre de vie. L'avenue Victor-Hugo en est une première illustration, avec la sécurisation des passages piétons et l'amélioration de l'espace public. Cette démarche se poursuivra progressivement dans d'autres secteurs.

Nous préparons enfin l'avenir de Tulle : attractivité, développement économique, soutien aux commerces et aux artisans, et grands projets pour améliorer durablement notre qualité de vie.

Les meilleurs ambassadeurs de notre commune, c'est vous ! Alors continuons, ensemble, à faire rayonner Tulle et à en être fiers !

**VIOLAINE BOUILLAGUET**

Adjointe au maire en charge de l'Attractivité économique, du Commerce et de l'Artisanat  
violaine.bouillaguet@ville-tulle.fr

**MINORITÉ MUNICIPALE****APRÈS UN ÉTÉ ÉTOUFFANT, UNE RENTRÉE SALÉE****LA JUSTICE SOCIALE ATTENDRA LE DESSERT**

On dit que tout augmente, sauf les salaires. À Tulle, la majorité complète le tableau : à la rentrée, la cantine aussi. Une hausse de 3 à 4 %, servie à toutes les tranches. Nous proposons une recette moins indigeste : préserver les revenus les plus modestes, suivre l'inflation pour la deuxième tranche, puis augmenter progressivement les autres. La proposition n'a pas été discutée. La démocratie locale est une belle idée, surtout lorsqu'elle ne ralentit pas le service. À l'addition, les familles modestes restent les premières à table.

**PLANTER AUTRE CHOSE QUE LE DÉCOR**

Après un été suffocant, quelques touches de vert sont apparues avenue Victor-Hugo. Elles reposent l'œil, sans encore rafraîchir la ville. C'est désormais l'ombre qu'il faut cultiver : des arbres, des sols qui respirent, des cours d'école et des places capables de garder la fraîcheur. Cela exige une véritable planification. Nous sommes prêts à y prendre part. L'urgence et la raison devront dépasser les clivages pour offrir à nos enfants comme à nos aînés une ville plus respirable.

Belle rentrée aux Tullistes et à leurs familles.

**NICOLAS MARLIN**

Groupe « Agir ensemble pour Tulle »  
nicolas.marlin@ville-tulle.fr

**MINORITÉ MUNICIPALE****DES ANNÉES D'INACTION FACE AUX CANICULES**

Tulle est une ville très minérale. En été, pierre et bitume accumulent la chaleur le jour et la restituent la nuit, transformant la ville en une véritable fournaise où vivre devient difficile. Depuis 2003, les canicules ne sont plus exceptionnelles, elles sont récurrentes.

Pourtant, année après année, les équipes municipales n'ont rien anticipé, ni plan structuré, ni investissements, ni stratégie pour protéger la population.

À ce stade, l'inaction n'est plus une erreur, mais un choix dont la ville paie le prix, travailleurs épuisés, services de secours sous tension, commerçants

pénalisés. Cette impréparation constitue au minimum une faute politique.

Protéger les habitants ne peut plus attendre. Gouverner, c'est prévoir.

À Tulle, on a trop longtemps subi. Il est temps d'agir, adapter les infrastructures, créer des espaces de fraîcheur, rénover les bâtiments et lancer un véritable plan de climatisation. Ces mesures auraient dû être engagées depuis longtemps.

Elles sont désormais urgentes.

**THIERRY GRECK**

Groupe « Rassemblons-Nous pour Tulle »  
thierry.greck@ville-tulle.fr

## Centre aqua

Ouverture au public (hors vacances scolaires)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h à 13h45 et de 15h45 à 20h

Mercredi : de 11h à 13h45 et de 15 à 20h

Samedi : de 10h à 12h30 et de 15 à 20h

Dimanche et jours fériés : de 9 à 13h

1 rue Florence Chadwich,  
05 55 20 08 08



## La mairie au quotidien

### HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi :  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi :  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :  
[www.ville-tulle.fr](http://www.ville-tulle.fr)

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi :  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi :  
de 8h30 à 19h  
sans interruption
- Le vendredi :  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

## Sport santé

La Maison Sport Santé propose des séances encadrées par un professionnel en activité physique adaptée tous les jeudis, de 16h à 17h, au Centre Culturel et Sportif. Ouvert à tous, quel que soit l'âge ou la condition physique.

**5€ la séance – sur inscription obligatoire au 05 55 26 91 90 ou [correze@franceolympique.com](mailto:correze@franceolympique.com)**

## TULLE pratique



## Un rendez-vous avec les élus?

Vous souhaitez rencontrer un élu ?  
Vous pouvez contacter le secrétariat des élus :

[elus@ville-tulle.fr](mailto:elus@ville-tulle.fr) ou 05 55 21 73 93

## Déchetterie de Tulle

Les particuliers et les professionnels peuvent apporter les déchets non collectés avec les ordures ménagères. Les déchets récupérés sont ensuite acheminés vers des filières de recyclage et de traitement. Le dépôt en déchetterie est gratuit pour les particuliers.

**Zone industrielle de Mulatet : ouverte du lundi au samedi 9h à 12h et 14h à 18h**

## Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population.

[etat.civil@ville-tulle.fr](mailto:etat.civil@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 00

## TULLE mag

n° 193 - Septembre 2026

**Directeur de la publication**  
Laurent Melin, maire

**Rédaction** : Sophie Carlat

**Photographies** : Frank Barrat-Arnal

**Mise en page** : Mathieu Morel

**Impression** : Maugein imprimeurs  
sur papier issu de forêts  
gérées durablement

Disponible en version audio sur [www.ville-tulle.fr](http://www.ville-tulle.fr)  
100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 9 000 exemplaires

Dépôt légal : Septembre 2026



Elizabeth my Dear  
présente

# Ô LES CHŒURS

*Tulle*

**Jeu. 29 oct.  
> Sam. 31 oct.**

**LES RAMONEURS DE MENHIRS  
RAKOOON | THA TRICKAZ  
MADAM | DUBAMIX  
PUSSY MIEL**

**MC KER·6 | DJ STARTUP | NEIGES PERCÉES**

**PUTAN CLUB | LEROY SE MEURT**

**ADS SOUND SYSTEM**

**REGINE TONIC'**

À Des Lendemains Qui Chantent  
Partenariat CRMT